



LE SPIP 35 REJOINT

LE MOUVEMENT DES OUBLIES !

A l'appel de l'intersyndicale insertion probation les personnels du SPIP 35, syndiqués et non syndiqués, réunis en Assemblée Générale le 10 mars 2016, ont pris acte des « mesures historiques » que l'administration pénitentiaire a décidé pour l'ensemble de ses personnels... SAUF pour ses personnels d'insertion et de probation!!!

Entre chantiers statutaires en cours ou terminés et revalorisations indemnitaires d'ores et déjà actées, ce sont **TOUS** les personnels de l'Administration Pénitentiaire qui vont **TOUS**, à leurs niveaux, bénéficier d'une augmentation substantielle de leur traitement... **SAUF** les personnels d'insertion et de probation !!! Cherchez l'erreur – ou plutôt l'omission !!!

Pour rappel les personnels d'insertion et de probation prennent aussi en charge et accompagnent les 250 000 personnes confiées à l'Administration Pénitentiaire !

A l'heure des demandes de technicité et d'expertise toujours plus grande, à l'heure du renseignement et des programmes de déradicalisation, à l'heure des nouveaux outils, modèles et autres référentiels...**Nous demandons la reconnaissance qui nous est due !!!**

Dès lors les agents du SPIP 35 revendiquent :

- Une **remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire** pour la filière insertion et probation
- L'**ouverture de négociations statutaires** dans un calendrier raisonnable pour toute la filière
- La **fin de la pré-affectation** dès la prochaine promotion de CPIP
- Un **organigramme et un recrutement qui permettent un véritable renfort des équipes** inscrit dans le plan de loi de finances 2017, car le compte n'y est pas !!!
- L'**égalité de traitement pour tous les ASS ayant intégré le corps des CPIP** lorsqu'ils font valoir leurs droits à la retraite.

Pour cela, il a été voté les modalités d'action suivantes :

- Inscription d'un bandeau dans tous les e-mails et dans les rapports indiquant que : « La filière insertion et probation a été exclue d'avancées "historiques" (recrutement, revalorisation statutaire et indemnitaire...) accordées récemment aux personnels de l'Administration Pénitentiaire, dont elle fait pourtant partie. Les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du SPIP 35 mèneront des actions jusqu'à ce qu'ils obtiennent enfin la reconnaissance qui leur est due. »
- Information auprès des autorités judiciaires et auprès des élus de proximité ;
- Envois réguliers du tract « Merci pour tout » à la DAP et au ministère.

Et les agents présents se tiennent surtout prêts à toute action ponctuelle d'envergure nationale, dans laquelle ils n'hésiteront pas à s'inscrire !!!

**Administration Pénitentiaire
entends tu ta filière insertion probation en colère ?**